

CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF
CONSEIL D'ADMINISTRATION
15 OCTOBRE 2025
Centre communautaire Lebourgneuf
1650, boulevard La Morille (Salle Théâtre-Photo RC-11)

Procès-verbal de la huitième assemblée ordinaire du conseil de quartier de Neufchâtel Est — Lebourgneuf tenue le 15 octobre 2025, à 19 h 00.

PRÉSENCES :

M ^{me} Lise Bilodeau	Présidente
M ^{me} Lise Villeneuve	Trésorière
M ^{me} Cynthia Fauteux	Secrétaire
M. Brann Blanchette-Émond	Administrateur
M. Benoit Fournier	Administrateur
M. Michaël Laliberté-Grenier	Administrateur
M ^{me} Hélène Lancup	Administratrice
M. Marc-André Roy-Desrosiers	Administrateur
M ^{me} Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district des Saules — Les Méandres
M ^{me} Patricia Boudreault-Bruyère	Conseillère municipale, district de Neufchâtel-Lebourgneuf

(Patricia Boudreault-Bruyère est arrivée en retard)

ABSENCES

M. Jean Rochette	Vice-président
M. Jonathan Simard	Administrateur

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

M ^{me} Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et communications
---------------------------------	--

Présence de 10 personnes dans l'assemblée.

**ORDRE DU JOUR DE LA HUITIÈME ASSEMBLÉE ORDINAIRE 2025
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF**

- 25-08-01** Ouverture de l'assemblée
- 25-08-02** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 25-08-03** Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 septembre
- 25-08-04** Période d'information des membres du conseil municipal
- 25-08-05** Période de questions et commentaires du public
- 25-08-06** Suivi des dossiers et affaires nouvelles
- Plan d'action 2025-2026 du conseil de quartier (discussion et adoption)
 - Réponse à la recommandation du conseil de quartier pour que la Ville aménage un trottoir entre le projet de logement social sur le boulevard Saint-Jacques et l'intersection avec le boulevard Chauveau (information)
- 25-08-07** Correspondance, trésorerie et affaires internes
- Correspondance
 - Trésorerie
 - Affaires internes
- 25-08-08** Divers/varia
- 25-08-09** Levée de l'assemblée

25-08-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente ouvre la séance à 19 h 00 et souhaite la bienvenue à l'assistance. Elle rappelle que tous les membres du conseil d'administration du quartier sont des bénévoles et qu'ils n'ont aucun pouvoir décisionnel, mais de recommandation.

25-08-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR UNE PROPOSITION DE LISE VILLENEUVE D'UNEMENT APPUYÉE PAR BENOIT FOURNIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

25-08-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE

SUR UNE PROPOSITION HÉLÈNE LANCUP D'UNEMENT APPUYÉE PAR MICHAËL LALIBERTÉ-GRENIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 septembre 2025.

ADOPTÉE

25-08-04 PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Patricia Boudreault-Bruyère

(Absente lors de la période d'information, Patricia Boudreault-Bruyère a présenté les informations suivantes à la fin de la séance)

- Patricia Boudreault-Bruyère a fait un avis de proposition au conseil de ville afin que le transfert de connaissance soit fait lors de la transition entre un conseiller sortant et un conseiller élu. La proposition n'a pas été retenue, mais Patricia Boudreault-Bruyère mentionne qu'elle s'assurera que ses dossiers seront transférés à la personne qui sera élue le 2 novembre.
- Festival country à la Maison des Aînés : 22 octobre 2025

Véronique Dallaire

- Les cartons d'électeurs ont été distribués par un fournisseur privé plutôt que par Postes Canada, en raison de la grève en cours. Les citoyens qui ne l'auraient pas reçu sont invités à communiquer avec le 311. Il est à noter que le récent redécoupage des districts effectué par la Ville de Québec visant à équilibrer le nombre de citoyens par secteur peut avoir entraîné des changements de district pour certaines personnes. Il est donc important pour les citoyens de bien vérifier les informations sur son district et les bureaux de votation.
- Les élections municipales se tiendront le 2 novembre et le vote par anticipation le 26 octobre.

Mme Julie Poulin, travailleuse sociale à la Maison des aînés et alternatives (MDAA) de Lebourgneuf souhaite faire une nouvelle demande d'appui au Conseil de quartier afin qu'un sentier inclusif et adapté soit aménagé autour du bassin de rétention d'eau. Cette demande fait suite à la demande rejetée par la Ville de Québec en mai 2025, laquelle visait l'aménagement d'un sentier entre la Maison des Aînés et le parc de l'Escarpement. Ce projet n'a pas été abandonné et la demande chemine auprès des autorités concernées. Toutefois, la MDAA souhaite permettre aux résidents et aux résidentes du secteur un accès à la nature dans un court délai, d'où la présentation du nouveau projet. Une résidente témoigne de l'importance d'avoir des sentiers aménagés pour les personnes à mobilité réduite.

Les membres du Conseil de quartier sont d'accord pour appuyer le projet et adopteront une résolution au point 6 de cette séance.

- Aménagement d'un sentier autour du bassin de rétention de la Maison des aînés et alternatives de Lebourgneuf.

RÉSOLUTION 25-CA-33

Considérant que les résidents et résidentes de la Maison des aînés et alternative (MDAA) de Lebourgneuf et leurs proches n'ont actuellement pas d'accès direct à un espace naturel;

Considérant qu'une majorité des résidentes et résidents présentent des incapacités limitant leur mobilité;

Considérant que de tels aménagements favoriseraient la sécurité et l'autonomie des résidents;

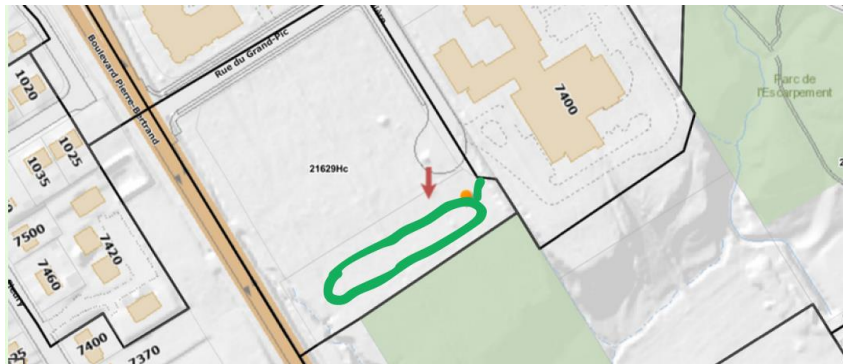
Considérant que les bienfaits physiques et psychologiques d'un contact régulier avec la nature sont largement démontrés;

Considérant qu'un accès au sentier faciliterait les déplacements et les activités de plein air des résidents et de leurs proches;

Considérant qu'un tel aménagement encouragerait les contacts entre les résidents de la Maison des aînés et alternative et les résidents du quartier, favorisant ainsi la mixité sociale et l'inclusion communautaire.

SUR UNE PROPOSITION DE LISE BILODEAU D'UMENT APPUYÉE PAR MARC-ANDRÉ ROY-DESROSIERS, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ par le conseil de quartier de Neufchâtel Est — Lebourgneuf de recommander à la Ville de Québec de :

- Procéder à l'aménagement d'un sentier autour du bassin de rétention adjacent à la MDAA (lot 6153176), tel que présenté dans le document joint, afin d'offrir un accès sécuritaire et inclusif aux résidents dans un délai rapproché.
- Proposer à la MDA des options d'aménagement pérennes qui permettraient d'améliorer l'accès des résidents à des espaces verts et à des installations adaptées à leurs besoins, si l'option soumise par la MDA et appuyée par le conseil de quartier s'avère impossible.



ADOPTÉE

- Plan d'action 2025-2026 du conseil de quartier (discussion et adoption)

Les membres du conseil de quartier ont révisé le plan d'action. Michaël Laliberté-Grenier mentionne avoir été élu après les discussions tenues sur le plan d'action et par conséquent, il s'abstient de voter sur son adoption.

SUR UNE PROPOSITION DE CYNTHIA FAUTEUX D'UMENT APPUYÉE PAR LISE BILODEAU, IL EST RÉSOLU À MAJORITÉ d'adopter le plan d'action.

ADOPTÉE

- Réponse à la recommandation du Conseil de quartier pour que la Ville aménage un trottoir entre le projet de logement social sur le boulevard Saint-Jacques et l'intersection avec le boulevard Chauveau (information)

Le conseil de quartier a reçu la réponse suivante :

« L'implantation d'un trottoir continu du côté ouest entre l'avenue Chauveau et la rue Philippe-Pasquier, bien qu'elle aurait représenté une solution intéressante pour assurer une séparation des modes de transport et une cohabitation sécuritaire des piétons et des cyclistes, n'est pas faisable en raison de l'emprise limitée au nord du projet projeté et des nouveaux aménagements de l'intersection Chauveau, réalisés en 2024.

Une autre solution analysée consiste en l'ajout d'une traverse piétonne à mi-tronçon, en devanture du projet de résidence. Toutefois, celle-ci n'a pas été retenue. En effet,

compte tenu des débits de circulation attendus (DJMA de plus de 10 000 véhicules), l'aménagement d'une traverse piétonne sécuritaire à cet endroit, si elle est justifiée, nécessiterait l'ajout de feux de circulation selon les prescriptions du Tome V du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD). Cette solution est onéreuse, alors qu'il est anticipé que la génération de déplacements actifs par le projet de résidence sera faible.

De plus, cette solution, à elle seule, fait abstraction de l'ensemble des comportements anticipés des résidents, qui seront portés à longer le boulevard Saint-Jacques sur la piste cyclable bidirectionnelle pour rejoindre l'intersection Chauveau et l'entrée du parc, risquant ainsi des conflits entre les utilisateurs.

Considérant ces contraintes, les recommandations sont les suivantes :

- *Modifier la signalisation et le marquage de la piste cyclable afin de la reconverter en piste multifonctionnelle, c'est-à-dire un espace partagé par les piétons et les cyclistes (panneaux indiquant que la piste est réservée aux piétons et aux cyclistes, pictogrammes de piétons et de cyclistes sur la chaussée).*
- *Lors du projet de réaménagement du boulevard Saint-Jacques, porter une attention particulière à l'intersection de la rue Philippe-Pasquier afin d'améliorer le confort de la traversée vers le quartier résidentiel à l'est »*

25-08-07 CORRESPONDANCE, TRÉSORERIE ET AFFAIRES INTERNES

- Correspondance et secrétariat

Aucun

- Trésorerie

Le solde au 31 août était de 1684\$. Après les frais de secrétariat et frais de service, le solde disponible au 30 septembre 2025 est de 1556\$.

Éloïse Gaudreau rappelle qu'il est nécessaire de produire en novembre le solde anticipé au 31 décembre afin que la Ville de Québec puisse émettre le chèque pour le fonctionnement du conseil de quartier pour l'année 2026.

RÉSOLUTION 25-CA-34

FRAIS DE SECRÉTARIAT POUR LA RENCONTRE DU 15 OCTOBRE 2025.

SUR UNE PROPOSITION DE MICHAËL LALIBERTÉ-GRENIER DÛMENT APPUYÉE PAR BENOIT FOURNIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de verser la somme de 125 \$ à M^{me} Martine Gagnon pour les frais de secrétariat. Un virement bancaire lui sera fait.

- Affaires internes

Aucun point

25-08-08 DIVERS/VARIA

Lise Bilodeau remercie Patricia Boudreault-Bruyère, qui ne sera pas candidate aux prochaines élections municipales.

25-08-09 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de la réunion à 20 h 00.

*M^{me} Lise Bilodeau,
Présidente*

*M^{me} Cynthia Fauteux,
Secrétaire*